

La prévention, un droit pour tous : agir en tant que Représentant des Usagers

MARDI 28 AVRIL 2026 · NANCY

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

AIDE À LA RÉDACTION ET À LA SOUMISSION DES PROPOSITIONS DE COMMUNICATION

Les Assises Régionales des Représentants des Usagers du Grand Est constituent un moment fort de la vie démocratique en santé de notre région. Elles constituent un espace privilégié d'échanges, de réflexion et de partage d'expériences entre tous les Représentants des Usagers (RU), quels que soient leurs mandats ou instances.

Ces Assises visent à valoriser le rôle essentiel des RU : être à l'écoute des besoins et des difficultés des usagers, faire des propositions concrètes pour améliorer le système de santé, représenter les usagers dans les décisions liées à la santé.

Les Assises Régionales des RU s'inscrivent, cette année, dans une dynamique nationale autour de la prévention, avec pour titre : "La prévention, un droit pour tous : agir en tant que Représentant des Usagers".

Dans ce cadre, l'appel à communication orale a pour objectif de recueillir et de mettre en lumière des initiatives, des pratiques inspirantes et des réflexions issues du terrain. Les interventions retenues viendront nourrir une table ronde durant la journée et permettront de croiser les regards, d'enrichir le débat et de faire émerger des pistes concrètes pour renforcer la place des usagers dans la prévention et la promotion de la santé.

► Pourquoi soumettre une proposition de communication ?

Soumettre une proposition de communication dans le cadre des Assises Régionales des Représentants des Usagers du Grand Est, c'est contribuer activement à la reconnaissance et à la valorisation du rôle des RU dans le système de santé.

C'est aussi :

- **Partager une expérience concrète** : qu'il s'agisse d'une action locale, d'un projet innovant ou d'un partenariat réussi, votre témoignage peut inspirer d'autres acteurs engagés au service de la démocratie en santé.
- **Nourrir les réflexions collectives** : les communications retenues viendront enrichir les tables rondes et les temps d'échange, en apportant des exemples concrets, des pistes d'action et des perspectives nouvelles.
- **Valoriser votre engagement** : présenter une action lors des Assises, c'est aussi reconnaître le travail accompli, le rendre visible et lui donner une portée régionale.

En somme, cet appel à communication est une opportunité de **faire vivre la démocratie en santé**, de **mettre en lumière les initiatives locales** et de **renforcer les liens entre les RU et les autres acteurs de la démocratie en santé**.

► Qui peut soumettre une proposition de communication ?

Cet appel à communication est ouvert aux Représentants des Usagers (RU) et aux professionnels siégeant dans une instance de démocratie en santé.

Les propositions peuvent être soumises par :

- **Un ou des RU siégeant dans une instance de démocratie en santé de la région** : Commission des Usagers (CDU), Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA), Conseil Territorial de Santé (CTS), CPAM, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), Contrat Local de Santé (CLS), etc...
- **des professionnels siégeant dans une instance de démocratie en santé** à condition qu'ils soumettent leur proposition en binôme avec un ou plusieurs RU de cette même instance.

Cette exigence vise à garantir que les communications reflètent une démarche collaborative, centrée sur la représentation des usagers et leur rôle actif dans les actions de prévention. L'objectif est de valoriser des initiatives portées par et avec les RU, en cohérence avec l'esprit des Assises et la thématique 2026.

Aucune expertise académique n'est requise : ce sont **les actions concrètes, les expériences vécues et les initiatives locales** qui sont au cœur de cet appel. L'objectif est de **valoriser les pratiques de terrain**, qu'elles soient modestes ou ambitieuses, et de permettre à chacun de contribuer à la réflexion collective.

Comment rédiger sa proposition de communication ?

Pour être intervenant lors des Assises Régionales des RU du Grand Est, il est nécessaire de soumettre un résumé structuré de votre communication. Ce résumé doit permettre au comité de sélection de comprendre rapidement votre action, son intérêt et sa portée. Il doit être clair, concis et répondre aux contraintes indiquées ci-dessous. Ces éléments permettront de garantir une cohérence entre les différentes interventions et de faciliter leur intégration dans le programme des Assises.

Des résumés de toute nature peuvent être soumis, mais il est nécessaire de **structurer son résumé selon les 5 parties suivantes**. Le titre ne doit pas dépasser 100 caractères, et le corps du résumé est limité à 500 mots. Aucun tableau, ni graphique/image ne peut être inclus dans le résumé.

PARTIE 1 : LE TITRE (100 CARACTÈRES MAX)

Questions : Quoi ? Comment ? Où ?

Le titre doit être descriptif et simple. Vous devez y inclure la conclusion ou le résultat principal (quoi ?), des éléments de descriptions de l'action, du programme ou de la méthode (comment ?) et le contexte (où ?).

PARTIE 2 : LE CONTEXTE / LA PROBLÉMATIQUE / L'OBJECTIF

Questions : Pourquoi et à quelle question/situation essayons-nous de répondre ? Quel est le problème qui a motivé ce travail ? Quel en est/était l'objectif ?

Il s'agit de donner de manière synthétique les principaux éléments de contexte qui permettent de comprendre le problème et l'intérêt de l'action puis d'en présenter les objectifs.

PARTIE 3 : LA MÉTHODOLOGIE OU LA DESCRIPTION DE L'ACTION

Questions : Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? Comment ?

Dans cette partie, il s'agit d'expliquer et de décrire comment vous avez procédé pour mettre en place votre action.

PARTIE 4 : LES RÉSULTATS DE L'ACTION OU LES LEÇONS TIRÉES

Questions : Que s'est-il passé ? Quelles leçons en tirez-vous ?

C'est un énoncé qui porte sur ce qui s'est passé (qui a fonctionné ou non), ce qui a été fait (les ajustements mis en place pour réussir l'action).

PARTIE 5 : LA DISCUSSION / LES CONCLUSIONS ET/OU LES PROCHAINES ÉTAPES

Questions : Quelles sont les retombées, les implications du travail ? Quelles en seront les prochaines étapes ?

C'est un énoncé qui doit tourner le lecteur vers l'avenir en répondant à certaines questions : qu'est-ce qui pourrait être fait pour améliorer cette idée ? Est-ce que cette idée ou action peut être transposée ailleurs ? Est-il possible d'élaborer des recommandations à partir des leçons apprises ?

Voici un exemple de résumé :

Titre : Informer les patients sur leurs droits dès l'accueil : une initiative de la CDU de l'hôpital de Colmar

Contexte / Problématique / Objectif : Les RU de la CDU ont constaté que de nombreux patients ignoraient leurs droits à l'hôpital (accès au dossier médical, droit à l'information, droit de plainte...). L'objectif était de rendre ces droits plus visibles et compréhensibles dès l'arrivée dans l'établissement.

Méthodologie / Description de l'action : Les RU ont travaillé avec le service qualité et l'accueil pour créer une affiche simple et claire, traduite en plusieurs langues, présentant les droits des usagers. Cette affiche a été placée dans les halls d'entrée, les salles d'attente et les chambres. Un QR code permet d'accéder à une version audio pour les personnes malvoyantes.

Résultats / Leçons tirées : Les professionnels ont constaté une baisse des incompréhensions et des tensions liées au manque d'information. Les patients ont exprimé leur satisfaction dans les questionnaires de sortie. L'initiative a été reprise dans deux autres établissements du territoire.

Discussion / Conclusions / Prochaines étapes : Cette action montre que les RU peuvent améliorer concrètement l'accueil et l'information des patients. Une version adaptée pour les urgences est en cours de réflexion. Les RU souhaitent aussi créer une version pour les jeunes patients en pédiatrie.

Trucs et astuces



ÊTRE SYNTHÉTIQUE, CLAIR ET PRÉCIS

Un bon résumé ne dit pas tout, mais suscite l'intérêt. Il doit être clair, concis et structuré, en mettant en avant les éléments essentiels de votre action. Relisez le en vous mettant à la place d'un lecteur extérieur : comprend-il facilement votre propos ?



RESPECTER LES CODES

Vérifiez que votre résumé répond bien aux normes attendues (structure, nombre de mots) et vérifiez que votre résumé est déposé dans les temps et au bon endroit. Assurez-vous que le sujet et le contenu sont en adéquation avec le thème central des Assises.

➤ Qui fait partie du comité de sélection ?

Les propositions de communication seront examinées par **un comité de sélection** composé des membres du Comité de Pilotage des Assises Régionales des RU du Grand Est.

Ce comité est constitué de :

- Deux représentants de **France Assos Santé Grand Est**
- D'une représentante de l'**Agence Régionale de Santé Grand Est**
- Du Président de la **Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA)**
- De cinq **RU expérimentés siégeant dans différentes instances régionales**

Le comité veille à garantir une sélection **équitable, transparente et représentative** de la diversité des territoires, des mandats et des types d'actions. Les propositions seront évaluées selon des critères de **pertinence**, de **clarté**, de **transposabilité** et de **cohérence avec le thème 2026**.

➤ Comment déposer sa proposition de communication ?

Les propositions peuvent être déposées :

- Par mail à l'adresse suivante : bfaverge@france-assos-sante.org
- Ou via un formulaire en ligne : [Cliquez ici pour y accéder](#)

Veillez à respecter les consignes de format et à envoyer votre résumé avant le **21 décembre 2025**.



À RETENIR

- Titre : **100 caractères max**
- Résumé : **500 mots max**
- Format : **texte uniquement** (pas de tableau, image ou graphique)
- **Date limite** : 21 décembre 2025



➤ Qui contacter pour avoir des informations supplémentaires ?

Pour toute question ou besoin d'accompagnement dans la rédaction, n'hésitez pas à contacter :

Benoit FAVERGE

Chargé de mission en santé publique
Email : bfaverge@france-assos-sante.org
Tél : 07 56 34 08 70



En partenariat avec :

